

# La gérance à l'œuvre

## Rapport 2021 sur la gouvernance et l'investissement responsable

### Contenu :



Investissement responsable : Les critères ESG dans un monde en pandémie—Résultats de notre cinquième sondage annuel sur l'investissement responsable



Mise à jour des Directives de vote par procuration de RBC GMA pour 2021



Dialogues directs : changements climatiques, diversité et inclusion et autres enjeux



Points de vue des placements en matière d'ESG





## Message du chef des placements

Nous sommes heureux de vous présenter notre Rapport annuel sur la gouvernance et l'investissement responsable de 2021, qui met en avant une partie de nos activités et de nos accomplissements de l'année dernière dans le domaine de l'investissement responsable. L'année a été bien remplie au chapitre de l'investissement responsable, avec d'importants changements réglementaires dans plusieurs territoires, une attention toujours portée à la santé et à la sécurité au moment où nous émergeons de la pandémie de COVID-19, et une attention particulière portée aux enjeux des changements climatiques, notamment avec la COP26 au cours de laquelle de nombreux gouvernements ont confirmé leur engagement en faveur du climat.

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)<sup>1</sup> souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant, et reconnaît la nécessité d'assurer une transition juste et ordonnée. Nous avons à l'esprit que les risques et les occasions liés au climat ont une incidence sur les émetteurs dans lesquels nous investissons. En avril 2021, nous avons publié notre premier rapport annuel Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce rapport a pour objectif d'assurer une communication transparente à propos des risques que les changements climatiques entraînent pour notre portefeuille, et décrit nos pratiques de gouvernance et de gestion du risque dans ce domaine. En octobre 2021, RBC GMA a publié sa déclaration d'ambition zéro émission nette, qui confirme notre engagement à mesurer et surveiller l'adéquation de notre processus de placement à l'objectif zéro émission nette, à assurer une communication transparente au sujet de l'engagement zéro

émission nette des sociétés dans lesquelles nous investissons, et à réaliser des opérations visant à atteindre l'objectif zéro émission nette.

Notre rôle de gérant actif est une partie importante de notre devoir fiduciaire. À ce titre, nous maintenons le dialogue avec les émetteurs sur les questions importantes liées aux principes ESG, et nous continuons de voter par procuration de façon réfléchie. L'an dernier, le Financial Reporting Council a accepté que RBC GMA et BlueBay Asset Management (BlueBay) soient signataires du UK Stewardship Code, le code de gérance du Royaume-Uni. Nos rapports réalisés selon les lignes directrices du UK Stewardship Code témoignent de notre engagement en faveur de la gérance active, et mettent en avant nos activités dans ce domaine. L'année dernière, nous avons élargi nos activités de gérance active en devenant membres fondateurs d'Engagement climatique Canada, une initiative collaborative axée sur la mobilisation des sociétés canadiennes en faveur de la transition du Canada vers une économie à zéro émission nette.

Dans l'avenir, nous pensons que l'investissement responsable demeurera au centre des priorités, et nous continuerons de veiller à ce que nos activités soient entreprises dans l'intérêt supérieur de nos clients. Nous vous invitons à visiter notre [site Web Gouvernance et investissement responsable](#). Vous y trouverez d'autres aspects importants de nos réalisations en matière d'investissement responsable.

**Daniel E. Chornous, CFA**  
Chef des placements  
RBC Gestion mondiale d'actifs

<sup>1</sup> Dans le présent document, l'appellation RBC GMA (nous, nos ou notre) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Sauf indication contraire, le présent document tient compte de BlueBay Asset Management LLP (BlueBay). Dans ce rapport, « RBC » désigne la Banque Royale du Canada et ses filiales.





# Faits saillants de 2021

L'approche de RBC GMA en matière d'investissement responsable repose sur trois piliers fondamentaux : intégration des critères ESG, gestion active, et solutions et rapports axés sur les clients. Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'amélioration continue, nous avons continué de progresser dans les activités liées à nos principaux piliers. Plusieurs avancées sont présentées ci-dessous.



## Intégration des critères ESG

Toutes les équipes de placement intègrent les critères ESG importants dans leur processus de placement.



## Gestion active

Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



## Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents.

## Intégration des critères ESG

Toutes les équipes des placements intègrent les critères ESG importants dans leur processus de placement.



### Publication de notre déclaration d'ambition zéro émission nette

En octobre 2021, RBC GMA et BlueBay avons publié une déclaration commune confirmant que nous souscrivons à l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous reconnaissons aussi l'importance d'assurer une transition juste et ordonnée vers une économie à zéro émission nette, en favorisant une distribution plus équitable de la prospérité économique. Conformément à notre déclaration d'ambition zéro émission nette, nous espérons que toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons, là où le climat représente un risque financier majeur, définiront des cibles et des plans d'action crédibles et conformes à l'ambition zéro émission nette. Nous nous engageons à dialoguer à ce sujet avec les sociétés dans lesquelles nous investissons, et à mesurer, surveiller et divulguer les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion (ASG) à l'aide des méthodes et des meilleures pratiques que nous avons mises en place.



### Sensibilisation aux critères ESG

Nous avons poursuivi nos efforts pour partager avec nos équipes des placements les informations et recherches les plus récentes en matière d'ESG. Au cours de l'année écoulée, nous avons diffusé un bulletin mensuel à l'intention de nos équipes de placement et de distribution pour leur faire part des mises à jour et des dernières recherches internes et externes dans le domaine de l'ESG. Nous avons poursuivi notre série de séances d'information sur les questions climatiques en organisant plusieurs rencontres avec des spécialistes externes du climat, ainsi que notre initiative de réseau interne consacré à l'ESG où nos équipes des placements partagent leurs points de vue sur les questions relatives à l'ESG.



### Analyse de données et de scénarios climatiques

Nous avons déployé nos tableaux de bord trimestriels des changements climatiques pour la première fois en 2020, et continué de développer cette initiative en 2021. Nous effectuons actuellement des analyses de données et de scénarios climatiques sur plus de 100 portefeuilles de base. Ces analyses portent sur les émissions de carbone (périmètres 1, 2 et 3), le risque lié à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les revenus verts et les investissements dans les technologies à faibles émissions de carbone, l'adéquation du portefeuille avec l'objectif de température, ainsi que les risques matériels et de transition liés au climat dans de multiples scénarios climatiques. Des séances de formation ont été dispensées aux équipes de placement, afin de les aider à exploiter les données et les analyses climatiques intégrées à leur processus de placement. L'analyse climatique et l'analyse de scénarios restent au centre des priorités, étant donné que les données, les méthodologies et les meilleures pratiques en matière de climat évoluent et s'améliorent dans le monde.

## Gérance active

Nous communiquons notre point de vue grâce à des votes par procuration réfléchis, à un dialogue avec les sociétés émettrices et les autorités réglementaires, et à une collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.



### Engagement collaboratif en faveur du climat

En 2021, nous sommes devenus membres fondateurs d'Engagement climatique Canada (ECC), une initiative de mobilisation collaborative. L'initiative ECC est coordonnée par plusieurs réseaux d'investisseurs, parmi lesquels l'Association pour l'investissement responsable, l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation, et Ceres, et s'appuie sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. ECC cherche à favoriser le dialogue entre la communauté financière et les sociétés canadiennes, en vue d'assurer une transition juste vers une économie à zéro émission nette. L'initiative ECC complète nos autres engagements climatiques collaboratifs en tant que signataires de Climate Action 100+. En 2021, nous sommes également devenus signataires fondateurs de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#) (organisée par l'Association pour l'investissement responsable), qui témoigne de l'ambition collective des investisseurs canadiens pour accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette.



### Diversité des genres dans les conseils d'administration

Nous croyons que les sociétés ont avantage à nommer des conseils d'administration dotés de compétences et d'expériences diversifiées, car cela leur offre des perspectives et une pensée de groupe uniques. Au cours des dernières années, nous avons favorisé la diversité des genres dans les conseils d'administration par l'entremise de nos votes par procuration et du dialogue avec les sociétés. En 2021, dans le cadre de notre participation au groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, nous avons mis à jour les directives de vote par procuration de RBC GMA pour préciser que si le conseil d'administration d'une société compte moins de 30 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre les membres siégeant aux comités des candidatures ou aux comités de gouvernance.



### Dialogue avec les décideurs politiques

L'année dernière, nous sommes intervenus auprès des organismes de réglementation et des décideurs politiques en soumettant de nombreuses propositions relatives aux principes ESG. Dans certains cas, nous avons dialogué directement avec les organismes de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières dans le cadre des indications sur l'information des fonds d'investissement au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Dans d'autres cas, nous avons agi à titre collaboratif, par l'entremise de groupes et d'organisations du secteur. À mesure de l'évolution de la réglementation relative à l'ESG dans de nombreux territoires, nous continuerons d'intervenir auprès des organismes de réglementation et des décideurs politiques dans l'intérêt supérieur de nos clients.

<sup>2</sup> [Groupe d'investisseurs du Club canadien des 30 % : déclaration d'intention](#)

## Solutions et rapports axés sur les clients

Nous adaptons nos solutions en fonction de la demande des clients et nous fournissons des rapports transparents et pertinents.



### Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Les recommandations du GIFFCC, mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, constituent des lignes directrices facultatives visant l'information financière sur les occasions et les risques liés

au climat. RBC GMA encourage les émetteurs à publier leur information financière selon les principes du GIFFCC depuis 2018, et fait partie des signataires officiels du GIFFCC depuis 2020. En avril 2021, nous avons publié notre premier rapport GIFFCC, qui contient des informations sur nos politiques et processus de gouvernance et de gestion du risque, nos stratégies et nos paramètres, en tout ce qui a trait aux risques et aux occasions liés au changement climatique. Nous sommes engagés en faveur de l'amélioration continue, et à ce titre, nous poursuivons nos efforts pour publier nos informations financières conformément aux meilleures pratiques prescrites par le GIFFCC.

### U.K. Stewardship Code



Le Financial Reporting Council a mis à jour ses lignes directrices relatives aux rapports de gérance active en publiant le UK Stewardship Code de 2020, dans le but d'établir des normes de gérance élevées pour les investisseurs. Ce code comprend 12 principes de gérance active, à l'égard desquels les signataires doivent faire rapport. Nous sommes heureux de vous

annoncer que l'an dernier, le Financial Reporting Council a accepté que RBC GMA et BlueBay deviennent signataires du UK Stewardship Code. La gérance active, qui englobe le dialogue avec les sociétés et le vote par procuration, représente une partie importante de notre devoir fiduciaire. Veuillez consulter nos rapports de [RBC GMA](#) et [BlueBay](#) pour en savoir plus sur la façon dont nos activités de gérance active répondent aux 12 principes du UK Stewardship Code.

### Leadership avisé en matière d'ESG

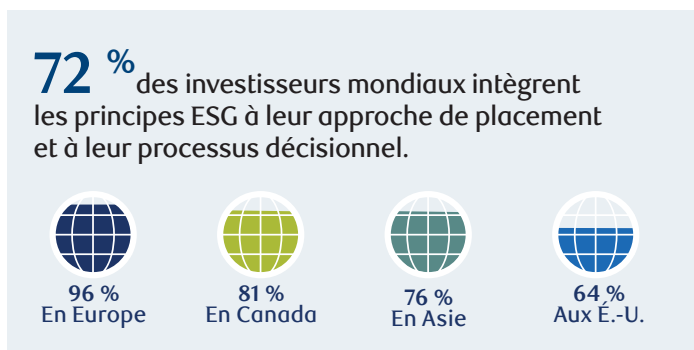
Au fil de l'année, nous publions des documents de réflexion sur les principes ESG afin de fournir des renseignements et un contexte général à nos clients et porteurs de parts. En 2021, l'équipe Gouvernance et investissement responsable et nos équipes des placements ont publié des documents de réflexion sur une variété de sujets, dont la biodiversité, l'importance de l'engagement par rapport au désinvestissement, les marchés du carbone et les perspectives de la saison des votes par procuration, entre autres. Nous vous invitons à visiter [rbcgma.com/ir](https://rbcgma.com/ir) pour obtenir la liste complète de nos publications.



# Sondage annuel

En 2021, nous avons publié les résultats de notre cinquième sondage annuel, [Investissement responsable : l'ESG dans un monde en pandémie](#). Plus de 800 investisseurs et experts-conseils du monde entier, notamment des États-Unis, du Canada, de l'Europe et de l'Asie, ont répondu au sondage. Les participants représentent tous les segments du secteur des placements institutionnels : promoteurs de régime de retraite, gestionnaires de placements, experts-conseils, fonds de dotation, fondations et organismes gouvernementaux.

Comparativement à la trajectoire de croissance de l'an dernier, l'adoption des principes ESG semble avoir atteint un plateau. Néanmoins, le sondage de cette année a permis de déterminer un groupe de répondants dont la conviction en matière d'intégration des critères ESG s'est renforcée à la suite de la pandémie. Nous vous invitons à prendre connaissance des résultats complets du sondage, mais en voici quelques faits saillants :



## L'Europe demeure le chef de file mondial en matière d'adoption des principes ESG, mais les États-Unis sont en retard

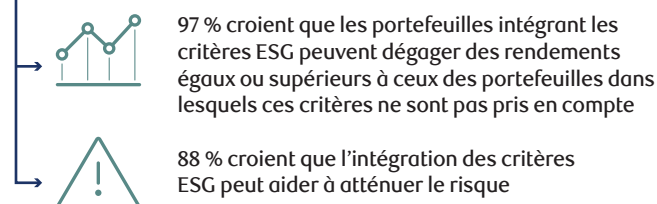
L'Europe continue de devancer le reste du monde en matière d'adoption des critères ESG : 96 % des répondants en Europe disent les utiliser dans leur prise de décision ; le Canada montre un ralentissement avec 81 %, soit une baisse de huit points par rapport à l'année dernière ; aux États-Unis, le niveau des répondants qui disent utiliser les critères ESG dans leur prise de décision est resté dans la fourchette de 64 % à 66 % pendant trois années consécutives, ce qui pourrait correspondre à un plateau.

## La pandémie de COVID-19 a influé sur la conviction des investisseurs



La pandémie a incité **29 %** des investisseurs à centrer leur attention sur les critères ESG

### Des 29 % des personnes interrogées :



## Les cinq principales préoccupations ESG à l'échelle mondiale

1

### Lutte anticorruption

La lutte contre la corruption demeure la principale préoccupation des investisseurs pour la deuxième année consécutive.

2

### Cybersécurité

La cybersécurité, au quatrième rang l'an dernier, a remporté la deuxième place cette année.

3

### Changements climatiques

Le changement climatique est la troisième priorité, choisie par 55 % des répondants, soit un niveau similaire à celui de l'année dernière, lorsqu'il était alors la deuxième priorité.

4

### Droits et vote des actionnaires

Une autre préoccupation importante en matière de gouvernance, exprimée par 50 % des répondants du monde entier, concerne les droits et le vote des actionnaires.

5

### Maritime

Sélectionnée par environ 50 % des répondants, l'eau a représenté la deuxième priorité environnementale pour les investisseurs et la cinquième plus grande préoccupation en matière d'ESG.

## Réactions nuancées sur les questions et les mesures relatives à la diversité



Les questions et les mesures relatives à la diversité ont suscité des réactions nuancées. Par exemple, les personnes interrogées aux États-Unis et au Canada ont exprimé une plus faible conviction quant à la valeur des objectifs de diversité des minorités et des genres dans les conseils d'administration. En revanche, en Europe et en Asie, les répondants ont continué à soutenir fortement ces objectifs, et ont déclaré aspirer à une meilleure communication en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI), et en ce qui concerne les critères ESG en général.

**41 %**

des répondants sont en faveur de l'établissement de cibles favorisant la diversité des minorités visibles au sein du conseil tandis que 35 % s'opposent à ces cibles.

**48 %**

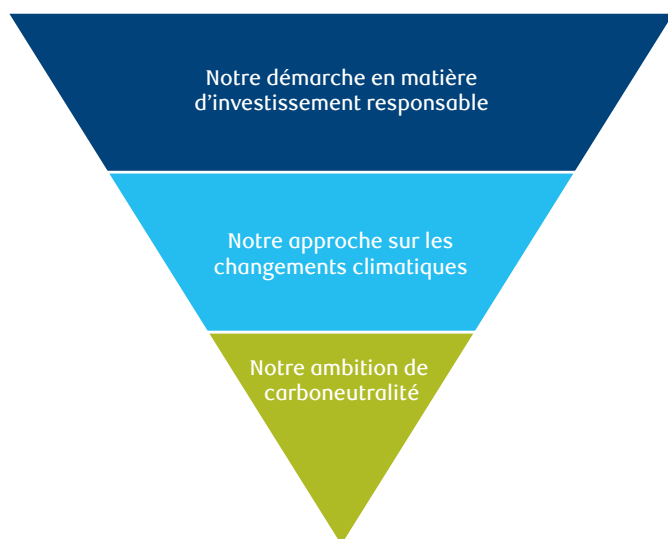
des répondants sont en faveur de l'établissement de cibles de diversité des genres tandis que 33 % s'opposent à ces cibles.



# Ambition de carboneutralité et approche sur les changements climatiques

Depuis longtemps, RBC GMA privilégie l'investissement responsable et en particulier les enjeux liés aux changements climatiques. Notre stratégie en la matière est énoncée dans [Notre approche des changements climatiques](#), qui décrit nos engagements et nos actions pour répondre aux risques et aux occasions liés au climat.

En 2021, RBC GMA a franchi une étape supplémentaire en publiant [Notre ambition de carboneutralité](#), qui confirme notre effort en faveur de l'objectif mondial d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Nous reconnaissons aussi la nécessité d'assurer une transition juste et ordonnée vers une économie à zéro émission nette, en favorisant une distribution plus équitable de la prospérité économique. Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une économie à zéro émission nette, nous nous assurons de publier les informations liées aux changements climatiques de manière détaillée et transparente, de participer à cette transition par l'entremise de notre approche de placement, et de réaliser des opérations à zéro émission nette.



En 2021, dans le cadre de notre ambition de carboneutralité et de notre approche des changements climatiques, nous nous sommes efforcés de développer la recherche et l'expertise en matière de climat, de progresser en matière d'analyse climatique et d'analyse de scénarios, et de déterminer les engagements et les actions qui aideront à atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant. Voici un aperçu de nos initiatives et activités de 2021 :

- Nous avons publié notre premier **rapport GIFCC**, en incluant l'intensité des émissions de carbone et l'adéquation de nos portefeuilles à l'objectif de température, ainsi que notre analyse de scénarios climatiques.

- Les équipes des placements ont évalué et surveillé les risques et les occasions liés aux changements climatiques sur une base trimestrielle, à l'aide du **tableau de bord des changements climatiques RBC GMA** qui contient plus de 100 stratégies de base d'actions et de titres à revenu fixe.
- Nous avons publié 10 **articles d'information sur l'ESG**, en abordant des thèmes liés au climat tels que l'engagement et le désinvestissement face aux changements climatiques, l'investissement dans l'économie à zéro émission nette, la transition énergétique, la biodiversité et les changements climatiques, les marchés du carbone, et plus encore. Vous trouverez une liste complète des articles sur l'ESG à l'adresse [rbcgma.com/ir](https://rbcgma.com/ir).
- Nous avons continué de collaborer avec des **investisseurs aux vues similaires**, afin de faire progresser les actions qui soutiennent la transition vers une économie à zéro émission nette en 2050 ou avant. Nous sommes devenus signataires de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#) et membres fondateurs de l'initiative [Engagement climatique Canada](#).
- Nous avons continué d'offrir des **produits et des solutions axés sur les changements climatiques** qui répondent aux objectifs de placement des clients. En particulier, nous avons créé de nouvelles stratégies sans combustibles fossiles dans certains territoires, et mis à la disposition des clients des rapports personnalisés sur les paramètres liés aux changements climatiques.



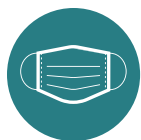


# Vote par procuration

Le vote par procuration est une partie importante de notre processus de gérance, car il nous permet de communiquer notre point de vue aux conseils d'administration et aux directions. À titre de gestionnaire d'actifs, RBC GMA est tenue d'agir au mieux des intérêts des clients. L'exercice de notre droit de vote fait partie de notre devoir fiduciaire et nous l'exerçons de façon responsable et indépendante, en conformité avec nos directives de vote par procuration.

## Mise à jour des Directives de vote par procuration de RBC GMA pour 2021

Nos directives sont mises à jour chaque année en fonction de nos points de vue sur les tendances émergentes en matière de gouvernance et d'investissement responsable. Voici un résumé des mises à jour importantes :



**Rémunération des dirigeants et COVID-19 :** Étant donné que les répercussions économiques de la pandémie varient grandement d'un secteur et d'une industrie à l'autre, nous pensons qu'il n'existe pas de méthode unique pour ajuster les régimes de rémunération des dirigeants et modifier les stratégies d'entreprise en fonction des effets de la pandémie. Pour nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons comprennent notre point de vue, nous avons ajouté une directive temporaire afin de recommander que les comités de rémunération communiquent des renseignements solidement étayés sur les décisions de rémunération liées à la pandémie, la justification de ces décisions, le pouvoir discrétionnaire utilisé et l'approche de rémunération qui prévaudra à l'avenir. En outre, une communication supplémentaire est particulièrement justifiée dans le cas des sociétés ayant réduit considérablement leur effectif ou mis en chômage technique des employés.



**Diversité au sein des conseils d'administration :** En raison de publications d'informations inadéquates et incohérentes, il est difficile pour les investisseurs de suivre les progrès des émetteurs en matière de pratiques de diversité raciale et ethnique. En conséquence, cette année, nous avons mis à jour nos directives pour encourager les sociétés à publier de l'information sur la diversité de leur conseil d'administration, de leurs équipes de direction ou de haute direction et de leur effectif dans son ensemble. En outre, conformément aux objectifs du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, dont RBC GMA est signataire, nous avons mis à jour nos directives pour y préciser que si le conseil d'administration d'une société compte moins de 30 % de femmes et ne dispose pas d'une politique de diversité des genres adéquate, nous pourrions voter contre certains membres siégeant aux comités des candidatures ou aux comités de gouvernance.



**Changements climatiques :** Cette année, nous avons mis à jour nos directives portant sur les propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques afin de rendre compte de la nature des propositions constatées au cours de la dernière année. Par exemple, nous serons généralement en faveur de propositions demandant aux sociétés de présenter davantage de renseignements sur la prise en compte des initiatives liées aux changements climatiques dans leurs activités de lobbying, y compris leur adhésion à des associations sectorielles.

Pour en savoir plus sur les mises à jour apportées à nos directives en 2021 et sur les principaux renseignements tirés de la période de vote par procuration de 2021, veuillez consulter notre [Rapport semestriel 2021 de Gouvernance et investissement responsable](#).

## Année civile 2021 – Statistiques sur les votes par procuration<sup>3, 4</sup>

Le tableau ci-dessous résume la façon dont nous avons voté contre la direction dans les principaux marchés en 2021.

|                                 | Canada | É.-U.  | Outre-mer | Total  |
|---------------------------------|--------|--------|-----------|--------|
| Propositions                    | 3 432  | 11 669 | 21 786    | 36 887 |
| Votes COMME la direction        | 2 926  | 9 111  | 19 564    | 31 601 |
| Votes CONTRE la direction       | 506    | 2 558  | 2 222     | 5 286  |
| % des votes CONTRE la direction | 14,7 % | 21,9 % | 10,2 %    | 14,3 % |

## Répartition générale de nos votes selon les questions<sup>5</sup>

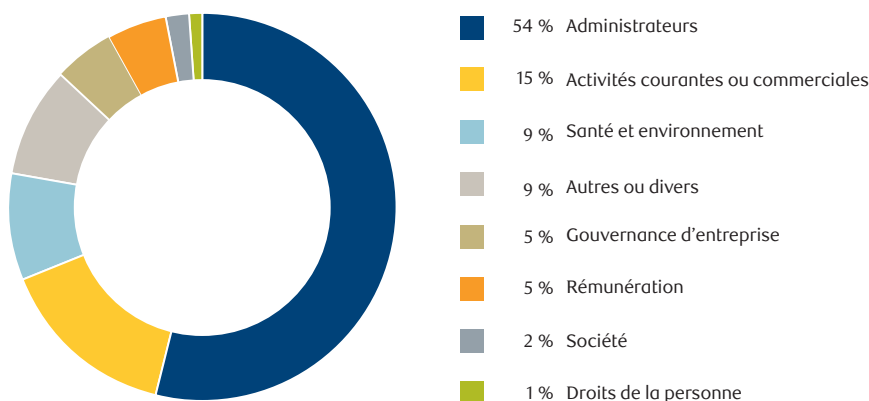
Vous trouverez ci-dessous un aperçu de nos votes antérieurs sur un ensemble de propositions importantes et fréquentes de la direction et des actionnaires. La direction recommande habituellement de voter contre les propositions des actionnaires. Par conséquent, un vote à l'encontre des recommandations de la direction dans le cadre d'une proposition d'actionnaires équivaut à un vote en faveur de la proposition.

| Catégorie                                                                                                                                  | Canada             |                     |                       | États-Unis         |                     |                       | Étranger           |                     |                       | Total              |                     |                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
|                                                                                                                                            | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction | COMME la direction | CONTRE la direction | % CONTRE la direction |
| Propositions de la direction                                                                                                               |                    |                     |                       |                    |                     |                       |                    |                     |                       |                    |                     |                       |
| Modification ou approbation du régime omnibus d'achat d'actions                                                                            | 2                  | 19                  | 90,5 %                | 2                  | 233                 | 99,1 %                | 5                  | 30                  | 85,7 %                | 9                  | 282                 | 96,9 %                |
| Élection des administrateurs                                                                                                               | 2 246              | 391                 | 14,8 %                | 6 554              | 1 864               | 22,1 %                | 5 104              | 540                 | 9,6 %                 | 13 904             | 2 795               | 16,7 %                |
| Approbation de la rémunération des dirigeants                                                                                              | 165                | 15                  | 8,3 %                 | 901                | 103                 | 10,3 %                | 677                | 155                 | 18,6 %                | 1 743              | 273                 | 13,5 %                |
| Autoriser que les assemblées des actionnaires soient tenues selon une formule exclusivement virtuelle                                      | 2                  | 0                   | 0,0 %                 | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 28                 | 4                   | 12,5 %                | 30                 | 4                   | 11,8 %                |
| Approbation de la rémunération des administrateurs                                                                                         | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 0                  | 1                   | 100,0 %               | 821                | 54                  | 6,2 %                 | 821                | 55                  | 6,3 %                 |
| Ratification ou approbation des auditeurs et de leur rémunération                                                                          | 297                | 2                   | 0,7 %                 | 1 100              | 2                   | 0,2 %                 | 788                | 15                  | 1,9 %                 | 2 185              | 19                  | 0,9 %                 |
| Propositions des actionnaires                                                                                                              |                    |                     |                       |                    |                     |                       |                    |                     |                       |                    |                     |                       |
| Obligation de nommer un président du conseil indépendant <sup>6</sup>                                                                      | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 1                  | 32                  | 97,0 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 1                  | 32                  | 97,0 %                |
| Octroi du droit d'agir par consentement écrit ou modification des statuts pour la convocation d'assemblées extraordinaires <sup>6, 7</sup> | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 3                  | 83                  | 96,5 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 3                  | 83                  | 96,5 %                |
| Rapport sur l'égalité d'accès à l'emploi <sup>8</sup>                                                                                      | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 2                  | 10                  | 83,3 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 2                  | 10                  | 83,3 %                |
| Déclaration des contributions politiques et des activités de lobbying <sup>9</sup>                                                         | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 6                  | 29                  | 82,9 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 6                  | 29                  | 82,9 %                |
| Rémunération des dirigeants en fonction de critères d'ordre social                                                                         | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 2                  | 3                   | 60,0 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 2                  | 3                   | 60,0 %                |
| Rapport sur les changements climatiques ou les politiques environnementales <sup>6, 9</sup>                                                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 3                  | 11                  | 78,6 %                | 15                 | 1                   | 6,3 %                 | 18                 | 12                  | 40,0 %                |
| Propositions demandant un vote consultatif non contraignant au regard d'un plan d'action climatique <sup>10</sup>                          | 1                  | 0                   | 0,0 %                 | 2                  | 2                   | 50,0 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 3                  | 2                   | 40,0 %                |
| Évaluation des risques pour les droits de la personne ou amélioration des normes en matière de droits de la personne                       | 1                  | 1                   | 50,0 %                | 4                  | 2                   | 33,3 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 5                  | 3                   | 37,5 %                |
| Écart de rémunération entre les genres                                                                                                     | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 4                  | 2                   | 33,3 %                | 0                  | 0                   | 0,0 %                 | 4                  | 2                   | 33,3 %                |
| Émissions de gaz à effet de serre (GES) <sup>11</sup>                                                                                      | 1                  | 1                   | 50,0 %                | 4                  | 2                   | 33,3 %                | 2                  | 0                   | 0,0 %                 | 7                  | 3                   | 30,0 %                |

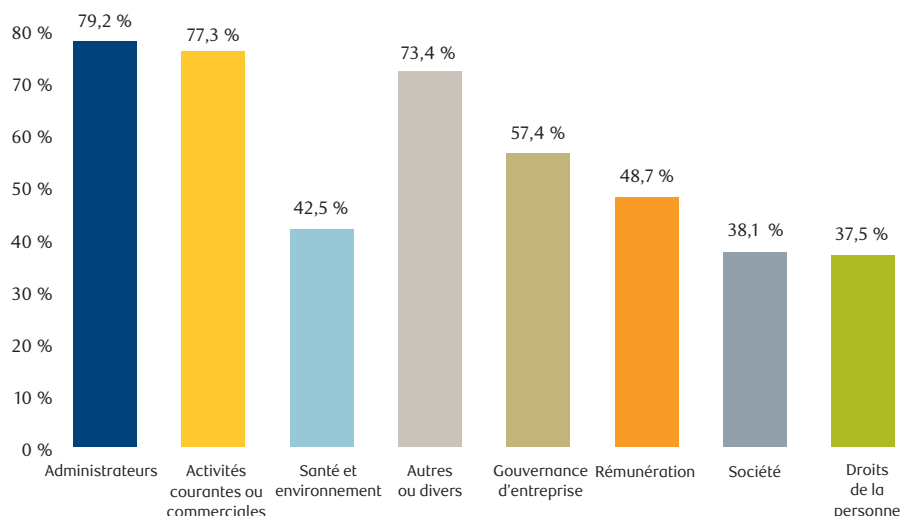
# Propositions des actionnaires

Les propositions d'actionnaires ne représentent qu'un petit nombre de l'ensemble des questions soumises au vote, mais il s'agit d'un mécanisme important pour les actionnaires, car elles permettent à ceux-ci de demander à une société dans laquelle ils investissent de prendre des mesures reliées à des questions courantes ou importantes. À titre indicatif, nous nous sommes prononcés sur 872 propositions d'actionnaires des 36 887 propositions de dirigeants et d'actionnaires soumises au vote en 2021. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des types de propositions d'actionnaires que nous avons examinées et appuyées durant la période de vote par procuration.

## Propositions d'actionnaires, par catégorie



## Propositions d'actionnaires que nous avons soutenues, par catégorie<sup>12</sup>



<sup>3</sup> Les statistiques sur les votes par procuration englobent les votes pour tous les fonds RBC GMA, à l'exception des fonds gérés par BlueBay Asset Management LLP, des fonds gérés par des sous-conseillers externes et de certains comptes institutionnels.

<sup>4</sup> Les statistiques sur les votes tiennent compte des votes par procuration qui sont soumis par RBC GMA et peuvent inclure des cas où les votes par procuration de RBC GMA ont été rejetés au moment de l'assemblée annuelle ; ces rejets peuvent être attribuables aux problèmes d'administration des droits de vote par procuration dans les marchés étrangers. Les statistiques sur les votes excluent les cas où RBC GMA n'a pas été en mesure de voter en raison de restrictions découlant du blocage des actions ou d'autres obstacles logistiques.

<sup>5</sup> Les statistiques sur les votes par procuration englobent les votes pour tous les fonds RBC GMA, à l'exception des fonds gérés par BlueBay Asset Management LLP, des fonds gérés par des sous-conseillers externes et de certains comptes institutionnels.

<sup>6</sup> Dans le cas d'une course aux procurations, les actionnaires peuvent souvent voter sur la fiche de la direction ou sur celle du dissident. Pendant la période considérée, RBC GMA a voté sur la fiche du dissident dans le cadre d'une course aux procurations qui comportait des propositions des actionnaires. Par conséquent, nos instructions « ne pas voter » sur la fiche de la direction ont été comptées comme un vote COMME la direction dans les catégories de propositions suivantes : « Obligation de nommer un président du conseil indépendant » et « Octroi du droit d'agir par consentement écrit ou modification des statuts pour la convocation d'assemblées extraordinaires ». Les catégories « Déclaration des contributions politiques et des activités de lobbying » et « Rapport sur les changements climatiques ou les politiques environnementales » ayant fait l'objet de deux propositions sur la fiche du dissident, nos instructions « ne pas voter » sur la fiche de la direction ont été comptées comme deux votes COMME la direction.

<sup>7</sup> La direction n'avait pas inclus de recommandation pour un vote dans la catégorie « Octroi du droit d'agir par consentement écrit ou modification des statuts pour la convocation d'assemblées extraordinaires », et l'un de nos votes « POUR » a été compté en tant que vote « comme la direction ».

<sup>8</sup> La direction a appuyé une proposition dans la catégorie « Rapport sur l'égalité d'accès à l'emploi ». Après examen, RBC GMA a voté COMME la direction pour la proposition.

<sup>9</sup> La direction a appuyé une proposition dans la catégorie « Rapport sur les changements climatiques ou les politiques environnementales ». Après examen, RBC GMA a voté COMME la direction pour la proposition.

<sup>10</sup> La direction a appuyé une proposition dans la catégorie « Propositions demandant un vote consultatif non contraignant au regard d'un plan d'action climatique ». Après examen, RBC GMA a voté COMME la direction pour la proposition.

<sup>11</sup> La direction a appuyé une proposition dans la catégorie « Émissions de GES ». Après examen, RBC GMA a voté COMME la direction pour la proposition.

<sup>12</sup> Les statistiques sur les votes par procuration englobent les votes pour tous les fonds RBC GMA, à l'exception des fonds gérés par BlueBay Asset Management LLP, des fonds gérés par des sous-conseillers externes et de certains comptes institutionnels.





# Dialogue et initiatives collaboratives

À RBC GMA, nous croyons que le dialogue direct et les initiatives collaboratives sont importants pour mieux comprendre la manière dont les sociétés abordent les risques et les occasions en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG), et aussi pour communiquer notre point de vue aux conseils d'administration et équipes de direction.

## Dialogues directs

Nos équipes des placements rencontrent régulièrement les émetteurs dans lesquels nous investissons, et nous encourageons le maintien d'un dialogue étroit au fil du temps. En 2021, nos équipes des placements ont dialogué directement avec plus de 1 650 émetteurs au sujet des enjeux ESG.<sup>13</sup> Nous présentons ci-dessous quelques exemples de discussions sur les enjeux ESG, menées par nos équipes des placements au cours de la dernière année.

### Changements climatiques

Nous savons que les changements climatiques comptent parmi les questions les plus urgentes du moment, et c'est pourquoi ils restent au cœur des échanges entretenus par nos équipes des placements. En effet, nos équipes des placements communiquent régulièrement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de discuter des importants risques et occasions liés aux changements climatiques.

- **L'équipe Actions canadiennes PH&N** a dialogué avec une société de services publics canadienne au sujet de ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de sa stratégie globale de décarbonisation. La société avait auparavant fait du bon travail quant à la communication de ses émissions et de ses objectifs à court terme, mais n'avait pas encore communiqué de cibles significatives de réduction des émissions à long terme. La société a récemment communiqué ses objectifs à long terme, qui comprenaient un objectif zéro émission nette avant 2050. La société a affirmé qu'elle considérait depuis longtemps la décarbonisation comme une stratégie de croissance et qu'elle voulait s'assurer d'être en mesure d'atteindre toute cible qu'elle se fixerait. Elle a ajouté qu'à son avis, les objectifs de réduction des émissions devaient tenir compte des coûts pour toutes les parties prenantes. Après s'être entretenue avec la société, l'équipe des placements a jugé que ses cibles de réduction des émissions et son approche réfléchie à l'égard de la décarbonisation étaient nettement meilleures que ce que laissaient supposer les notes de fournisseurs indépendants. L'équipe continuera de suivre les avancées de la société dans ce dossier.
- **L'équipe Titres à revenu fixe à rendement élevé RBC** s'est entretenue avec une société de transport canadienne pour discuter de son engagement à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour l'ensemble de ses activités. L'équipe voulait comprendre les cibles à moyen terme de cette société, de même que ses initiatives à court et à moyen terme pour réaliser ses objectifs. La société a décrit comment elle cherchait à atteindre ses objectifs, notamment en améliorant son efficacité et en se tournant vers les nouvelles technologies vertes, les carburants durables et les titres compensatoires en carbone. La société a cependant fait part de certains obstacles, notamment la faible disponibilité de carburants durables, le marché étant incapable de répondre à la demande à l'heure actuelle. Dans l'ensemble, l'équipe

des placements est satisfaite des réponses de la société, mais elle continuera de suivre ses progrès, surtout compte tenu des obstacles à court terme évoqués lors de la réunion.

- **L'équipe Actions, Marchés émergents RBC** s'est entretenue avec une compagnie d'assurance coréenne au sujet de la surveillance des aspects ESG par son conseil d'administration ainsi que de sa nouvelle initiative en matière de changements climatiques. La société a récemment mis sur pied un comité ESG pour se doter d'une fonction de surveillance officielle au sein de son conseil. Ce comité est formé du chef de la direction et de deux administrateurs indépendants. Par ailleurs, la société compte inaugurer une nouvelle stratégie « sans charbon », tant du côté des investissements que de la tarification. À terme, la société veut cesser d'investir dans des actifs liés au charbon et soutenir plutôt les actifs d'énergie renouvelable. Dans l'ensemble, l'équipe des placements est heureuse de constater que cette société reconnaît l'importance des critères ESG. Elle maintiendra le dialogue avec la société, afin de suivre ses avancées de manière continue.



<sup>13</sup> Ce chiffre inclut des cas où nos équipes des placements ont communiqué plusieurs fois avec le même émetteur.

## Diversité et inclusion

Nous croyons que les sociétés tirent parti de solides politiques en matière de diversité et d'inclusion, car celles-ci favorisent une culture propice à l'innovation, dans le respect des différentes perspectives, qui peut se traduire par une baisse du roulement de personnel, une meilleure motivation des employés et la capacité d'attirer et de conserver des talents. Nos équipes des placements évaluent et surveillent les efforts en matière de diversité et d'inclusion des sociétés dans lesquelles nous investissons, et dialoguent avec elles à ce sujet.

- **L'équipe Actions américaines RBC** a discuté de diversité et d'inclusion avec une société du secteur des technologies. La société progresse dans ce domaine depuis un certain temps, notamment en assurant une représentation féminine appropriée dans son conseil d'administration et en lançant des initiatives sociales en matière de diversité et d'inclusion. Ces initiatives comprennent un futur rapport sur la diversité et l'inclusion, des programmes de mentorat et de parrainage axés sur la diversité, et des efforts pour s'assurer que ces valeurs sont partagées par les autres parties prenantes ainsi que les partenaires commerciaux. Dans l'ensemble, l'équipe s'est réjouie des progrès de la société en matière de diversité et d'inclusion. L'équipe continuera de surveiller l'évolution de la société et de dialoguer avec elle.
- **L'équipe Actions européennes RBC** s'est entretenue avec un développeur et distributeur de jeux italien à petite capitalisation au sujet de l'importance de communiquer de l'information sur les critères ESG. Bien que l'équipe ait reconnu que la société a une solide culture d'entreprise, aucune information n'était publiée quant à ses politiques de diversité et d'inclusion. En outre, la direction a admis que bien que son conseil d'administration soit diversifié, son effectif, lui, est à prédominance masculine. L'équipe des placements a indiqué connaître d'autres entreprises confrontées au même problème dans le secteur, et que bon nombre d'entre elles se sont associées à Women in Games, un organisme mondial sans but lucratif qui se consacre à l'inclusion des femmes dans le secteur des jeux vidéo et du sport électronique afin d'attirer plus de femmes dans le secteur. L'équipe surveillera les progrès de l'entreprise à cet égard.



## Répercussions sociales

Récemment, nous avons constaté que partout dans le monde, de plus en plus de sociétés s'efforcent d'avoir un effet positif dans leurs collectivités respectives. Nos équipes des placements communiquent avec les sociétés pour comprendre ces initiatives et les avantages que les sociétés peuvent en tirer.

- **L'équipe Actions asiatiques RBC** s'est entretenue avec une société financière indonésienne au sujet de son programme de prêts de microfinancement destiné aux femmes entrepreneures des régions rurales de l'Indonésie. La société s'est inspirée de modèles de microfinance d'autres pays pour les adapter aux conditions de l'Indonésie, et elle a élaboré un modèle qui garantit que le financement est offert à une distance raisonnable des villages ruraux, et qu'il répond à toutes les conditions financières dictées par la religion. En outre, la société s'adresse à un secteur de l'Indonésie qui a un accès restreint aux services bancaires et qui manque de connaissances financières, et ses prêts aident à réduire la pauvreté. L'équipe des placements s'est montrée satisfaite de la croissance de l'entreprise et de ses répercussions sociales, et elle continuera de suivre ses progrès.





## Culture d'entreprise

Une solide culture d'entreprise peut avoir une grande incidence sur la résilience d'une société. En effet, les sociétés dont la culture permet aux employés de s'épanouir sont susceptibles d'améliorer le moral de ceux-ci et d'augmenter leur productivité. Finalement, une telle approche se traduit par un meilleur rendement financier.

- **L'équipe Actions mondiales RBC** a rencontré une société américaine de logiciels de gestion du capital humain pour lui parler de sa culture d'entreprise. Au début de 2020, l'équipe des placements avait mené un sondage personnalisé auprès des anciens employés pour en savoir plus à ce sujet. Ceux-ci avaient alors soulevé une préoccupation inattendue : la bureaucratie excessive. L'équipe a soulevé ce problème auprès de la société, laquelle a reconnu le problème et déclaré avoir lancé plusieurs initiatives pour que les employés aient plus d'autonomie. L'équipe des placements suivra les progrès de la société, afin de déterminer si les initiatives en question ont eu un effet sur les employés et sur sa culture globale.



## Amélioration des communications

La transparence à l'égard des enjeux ESG importants permet à nos équipes des placements d'évaluer les stratégies, les risques et leurs valeurs des émetteurs. Une bonne communication de la part des émetteurs dans lesquels nous investissons montre qu'ils prennent en charge leurs risques et leurs occasions liés à l'ESG. Nos équipes des placements interviennent fréquemment au sujet de la publication des informations en matière d'ESG.

- **L'équipe Actions nord-américaines RBC** a discuté avec une société financière canadienne pour lui demander d'améliorer sa communication relative aux principaux critères ESG. L'équipe des placements a fourni des renseignements sur les critères ESG qu'elle estime importants pour cette société, à savoir la diversité et l'inclusion, la mobilisation des employés et la lutte contre les changements climatiques. De plus, l'équipe a pu commenter la communication existante de la société de même que sa stratégie ESG, qui méritaient d'être améliorées. L'équipe de direction de la société s'est montrée très intéressée et a posé de nombreuses questions. L'équipe des placements est satisfaite de la conversation, et s'attend à ce que le conseil d'administration et les dirigeants de l'entreprise mettent davantage l'accent sur les critères ESG importants et sur l'amélioration des communications connexes.





## Rémunération des dirigeants

Dans plusieurs marchés, les actionnaires se prononcent sur les régimes de rémunération, en particulier les salaires et les récompenses pour les dirigeants. Le conseil d'administration établit habituellement un comité de rémunération spécialisé ayant pour responsabilité de recommander, de passer en revue et d'approuver les structures et objectifs relatifs aux régimes de rémunération des principaux dirigeants. En général, nous croyons que ces plans doivent être structurés de façon à récompenser les rendements à long terme solides et durables. Nos équipes des placements s'entretiennent souvent avec le conseil d'administration pour discuter des détails du régime de rémunération des dirigeants, surtout si nous croyons que le plan n'est pas conforme aux meilleures pratiques.

- **L'équipe Actions américaines de valeur et de base RBC** s'est entretenue avec un fournisseur américain de domotique au sujet de son régime de rémunération à base d'actions. Les directives de vote par procuration de RBC GMA exigent le respect de certains critères (réinvestissement, dilution excessive, taux d'épuisement des fonds, etc.). Or, dans ce cas-ci, le régime de la société ne répondait pas aux critères de RBC GMA. En discutant avec la direction, l'équipe des placements a pu connaître les raisons qui avaient motivé le choix d'une telle structure pour son régime. La société a convenu d'améliorer certains aspects du régime tout en sachant que l'équipe de placement allait maintenir le dialogue à ce sujet.

## Santé et sécurité

Des politiques solides en matière de santé et de sécurité sont importantes pour les employés, ainsi que pour les collectivités dans lesquelles une société exerce ses activités. Nos équipes des placements surveillent et examinent les politiques et procédures de santé et de sécurité mises en place par les sociétés dans lesquelles nous investissons.

- **L'équipe Titres à revenu fixe PH&N** s'est entretenue avec une entité créée dans le cadre d'un projet précis. Le produit du financement était destiné à une centrale hydroélectrique détenue conjointement avec un groupe de Premières Nations en Ontario. L'une des principales préoccupations de l'équipe des placements avait trait à la structure et à la sécurité du barrage. L'équipe des placements et la société de gestion ont parlé des différences entre la structure du barrage de la société et celle des barrages plus périlleux que l'on trouve ailleurs dans le monde. La discussion a également porté sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui, dans le cas des barrages, sont surtout concentrées à l'étape de la fabrication du barrage. Ainsi, la modernisation d'infrastructures renouvelables a moins de répercussions sur l'environnement que la construction de nouvelles infrastructures. L'équipe des placements a obtenu une réponse à ses préoccupations et en a appris davantage sur les actifs spécifiques à ce projet. Elle a encouragé l'émetteur à continuer d'informer la collectivité au sujet de la production d'énergie hydroélectrique.

## Enjeux environnementaux

Nous croyons que les sociétés doivent reconnaître leur impact environnemental, et soutenons les sociétés qui adoptent des politiques et des procédures en vue de minimiser les incidences négatives. Nos équipes des placements communiquent avec les sociétés émettrices pour discuter des impacts environnementaux et des mesures prises pour remédier à ces répercussions.

- **L'équipe Titres mondiaux à revenu fixe de catégorie investissement BlueBay** a contacté plusieurs sociétés de services publics d'eau du Royaume-Uni pour faire le point sur les allégations de rejets illégaux d'eaux usées non traitées dans les rivières, parues dans les médias. L'équipe des placements a écouté les réponses des sociétés aux allégations. Elle a profité de l'occasion pour discuter des risques ESG de manière plus globale, notamment des efforts pour s'attaquer aux pénuries et aux fuites d'eau, des changements climatiques et des relations avec les clients. Les sociétés ont fourni des preuves des politiques et des initiatives mises en place pour maîtriser les risques de pollution de l'eau, et ont produit des données sur le rendement montrant les tendances au fil du temps. Les défis posés par la gestion de la qualité de l'eau ont été discutés, en particulier face aux utilisations concurrentes liées à l'agriculture, aux mines, aux routes et à l'industrie lourde. Dans l'ensemble, les échanges ont été instructifs et constructifs. L'équipe des placements a encouragé toutes les sociétés à mettre en place une stratégie de finance durable cohérente, éventuellement à l'aide d'obligations de type ESG.



## Initiatives collaboratives

Nous participons à des initiatives qui selon nous, accroîtront la transparence, protégeront les investisseurs et favoriseront l'efficacité des marchés financiers et l'accès équitable à ceux-ci. Voici un aperçu de nos activités en 2021 :



### Groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %

RBC GMA est membre du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %. Composé de grands investisseurs institutionnels canadiens, ce groupe vise à atteindre d'ici 2022 un minimum de 30 % de femmes dans les conseils d'administration et les équipes de haute direction des entreprises incluses dans l'indice composé S&P/TSX.

Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport semestriel de 2021, en accord avec les intentions du Groupe d'investisseurs du Club canadien des 30 %, nous avons mis à jour nos directives de vote par procuration afin de refléter notre engagement continu à accroître la diversité des genres au sein des conseils d'administration de nos sociétés émettrices. Notre seuil de représentation des femmes aux conseils d'administration est passé de 25 % à 30 % dans tous les marchés où nos lignes directrices s'appliquent.<sup>14</sup> Ainsi, si le conseil d'administration d'une société compte moins de 30 % de femmes et ne dispose pas d'une politique adéquate en matière de diversité des genres, nous pourrions voter contre les membres siégeant aux comités des candidatures ou aux comités de gouvernance. Ce faisant, nous avons multiplié les occasions d'aborder la question de la diversité auprès de ces sociétés. C'est avec enthousiasme que nous continuerons de prendre part aux efforts du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 % et de rendre compte de nos progrès à cet égard.



La CCGG, qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels, fait la promotion des bonnes pratiques en matière de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes. Elle cherche aussi à améliorer le cadre réglementaire afin de favoriser l'efficacité et l'efficacité des marchés canadiens de capitaux et d'harmoniser les intérêts des conseils d'administration et des dirigeants avec ceux de leurs actionnaires. RBC GMA est un membre fondateur de la CCGG. La vice-présidente et chef, Gouvernance et investissement responsable, RBC GMA siège au comité des affaires publiques. Elle est membre de l'équipe Gouvernance et investissement responsable et fait partie du comité environnemental et social. RBC GMA est un participant du programme de communication conjointe de la CCGG, et a contribué à six communications conjointes en 2021. Au total, la CCGG a effectué 31 communications conjointes au cours de la dernière année.



### Climate Action 100+

RBC GMA est signataire de Climate Action 100+. Fruit de la collaboration d'investisseurs, cette initiative cherche à entretenir un dialogue actif avec les principales sociétés ouvertes émettrices de carbone d'importance systémique à l'échelle mondiale, ou avec les sociétés qui présentent un grand potentiel d'accélération de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. RBC GMA et BlueBay sont des membres actifs de Climate Action 100+, et à ce titre elles sont intervenues auprès de plusieurs sociétés. En 2021, ces interventions ont consisté en plusieurs rencontres avec la haute direction ou le chef de la direction afin de discuter de l'avancement des stratégies et des objectifs de réduction des émissions de GES, et évoquer la publication des informations sur les enjeux climatiques.

- Par exemple, en tant que participants actifs à Climate Action 100+, les équipes Actions nord-américaines et Gouvernance et investissement responsable ont dialogué à plusieurs reprises avec une compagnie d'infrastructure énergétique au cours de la dernière année :
- Au début de 2021, les discussions ont porté sur des demandes d'informations supplémentaires, comme les objectifs provisoires de la société dans le cadre de son engagement à long terme de parvenir à zéro émission nette avant 2050, et ses objectifs de réduction de l'intensité carbonique avant 2035, parmi d'autres aspects de sa stratégie liée au climat.
- Au milieu de l'année, une lettre a été envoyée et une réunion a été organisée avec le chef de la direction de la société. Au cours de la rencontre, la discussion a inclus une demande d'information plus détaillée sur la stratégie de la société en matière de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et sur ses objectifs de réduction de l'intensité carbonique.
- À la fin de l'année, des progrès avaient été réalisés en ce sens que la société avait établi des objectifs provisoires de réduction de l'intensité carbonique dans le cadre de son engagement pour 2035. La dernière discussion a consisté à demander à la société de publier davantage d'informations sur ses politiques publiques en matière climatique. La discussion avec la société sur ses stratégies et ses publications d'informations relatives au climat se poursuit de manière continue.

<sup>14</sup> Les directives s'appliquent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans tous les autres marchés, RBC GMA utilise les directives de vote par procuration locales de Institutional Shareholder Services. Pour en savoir plus, veuillez consulter les directives de vote par procuration de RBC GMA à l'adresse [rbcgam.com/cgri](http://rbcgam.com/cgri).



### Engagement climatique Canada

RBC GMA est une participante fondatrice d'Engagement climatique Canada (ECC), une initiative lancée en octobre 2021. Cette initiative lancée par des investisseurs vise à dialoguer de manière collaborative avec les conseils d'administration et les dirigeants de sociétés canadiennes, afin de faire progresser la transition du Canada vers une économie à zéro émission nette. Nous nous réjouissons à la perspective de participer aux initiatives collaboratives d'ECC.



### Investment Association

BlueBay est membre de l'Investment Association (IA), l'organisation commerciale et sectorielle des gestionnaires de placements du Royaume-Uni. Dans le cadre de ses activités de mobilisation, BlueBay a été invitée à participer à un nouveau groupe de travail sur la gérance des titres à revenu fixe (groupe de travail). Le groupe de travail a pour but d'informer et d'orienter le travail de l'IA relativement à l'amélioration de la gérance des titres à revenu fixe. Pour ce faire, il élabore des lignes directrices sur la façon d'améliorer la gérance des titres à revenu fixe, encourage le secteur à établir des objectifs au regard des émetteurs d'obligations et à engager leur responsabilité, et aide à surmonter les obstacles qui freinent le dialogue avec les émetteurs. Les membres échangent leurs points de vue, leurs expériences et leurs meilleures pratiques, et les résultats de ces discussions servent de base à l'IA pour préparer ses publications. Nous considérons qu'il s'agit d'une initiative importante qui encourage à la réflexion et renforce les pratiques de gérance des placements à revenu fixe.



### Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI des Nations Unies)

BlueBay a poursuivi son action, et pris part à des initiatives liées aux PRI visant à promouvoir les meilleures pratiques dans la catégorie des titres à revenu fixe, et à assurer des pratiques responsables dans le commerce de matières tropicales afin d'atténuer les risques de déforestation. Voici quelques exemples de 2021 :

- Participation au Comité consultatif sur les produits titrisés, dont l'objectif est d'explorer les meilleures pratiques ESG, en partageant nos points de vue et nos pratiques et en fournissant des commentaires destinés à préparer le rapport sur l'état actuel du marché. Le comité poursuivra son action, et il s'appuiera sur les recommandations du rapport pour faire progresser l'intégration des critères ESG à cette catégorie d'actif.
- BlueBay reste membre de comités consultatifs qui cherchent à faire progresser les pratiques ESG en matière de crédit aux sociétés et d'investissement dans la dette souveraine, où des efforts sont en cours pour déterminer comment les fournisseurs d'information ESG peuvent mieux répondre aux besoins ESG des investisseurs en revenu fixe, et comment les conseillers en placement peuvent travailler plus étroitement avec la communauté ESG du revenu fixe.
- Collaboration avec les PRI et l'European Leveraged Finance Association (ELFA) – organisation commerciale de soutien au secteur européen de l'investissement, axée sur le marché financier à effet de levier – en vue de promouvoir une meilleure communication des critères ESG, par l'entremise d'ateliers visant à démontrer que les publications relatives à l'ESG à l'échelle du secteur peuvent aider à prendre des décisions de placement plus éclairées. BlueBay a animé les séances et fourni des commentaires qui ont été utilisés pour préparer des points d'information destinés au secteur, résumant les événements survenus dans le domaine de l'ESG.
- Lutte contre la déforestation dérivée du commerce de marchandises, en se joignant à une nouvelle initiative appelée Sustainable Commodities Practitioners' Group. Il s'agit d'un forum destiné à sensibiliser les investisseurs et à faire connaître les pratiques actuelles de lutte contre la déforestation liée à la chaîne de valeur des matières tropicales. BlueBay a contribué aux réunions téléphoniques qui ont eu lieu au cours de l'année et continuera d'y participer en 2022.



- BlueBay copréside et RBC GMA est membre de l'Investors Policy Dialogue on Deforestation in Brazil (dialogue sur les politiques des investisseurs relatif à la déforestation au Brésil, ou IPDD), qui est appuyé par les PRI des Nations Unies et est une initiative collaborative internationale axée sur le dialogue entre les investisseurs et des gouvernements comme le Brésil et l'Indonésie pour mettre fin à la déforestation. L'IPDD continue d'obtenir l'appui d'investisseurs, ce qui témoigne de l'importance de ses activités. En décembre 2021, l'initiative comptait 57 investisseurs (dont RBC GMA et BlueBay) dans 18 pays, représentant plus de 7 200 milliards de dollars en actifs sous gestion.



### Association pour l'investissement responsable (AIR)

RBC GMA est membre de longue date de l'AIR, l'association canadienne pour l'investissement responsable. Notre vice-présidente et chef, Gouvernance et investissement responsable est vice-présidente au conseil d'administration de l'AIR. En tant que membres actifs, nous appuyons bon nombre des initiatives de l'AIR. En 2020, RBC GMA a signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion (lire la [déclaration complète](#)). Au cours de la dernière année, RBC GMA a également signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques de 2021 (lire la [déclaration complète](#)). Cette déclaration démontre l'ambition collective et l'action des investisseurs canadiens qui reconnaissent la nécessité d'accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette dans le contexte particulier du Canada.

### Initiatives réglementaires

En 2021, nous avons également formulé des commentaires sur diverses initiatives réglementaires, tant directement que par l'intermédiaire de nos affiliations. En raison du volume croissant d'initiatives réglementaires, en 2021 nous avons principalement fait des commentaires par l'entremise de nos affiliations, notamment la CCGG, les PRI des Nations Unies, l'International Corporate Governance Network (ICGN) et l'Association des gestionnaires de portefeuille du Canada (AGPC). Nous croyons que la collaboration avec des investisseurs aux idées similaires peut nous donner une plus grande influence sur les questions importantes pour nos placements, et que c'est souvent un moyen plus efficace de nous engager dans des initiatives réglementaires et des questions de politique. Lorsque nous formulons des commentaires par l'intermédiaire d'une affiliation, notre implication varie selon l'initiative, selon l'importance relative de nos placements et selon le niveau de notre participation à l'affiliation. Par exemple :

- Par l'intermédiaire de l'ICGN, nous avons contribué en envoyant deux lettres de commentaires. La première a été adressée à la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, pour lui demander d'améliorer la publication des informations financières relatives au climat. Nous avons également soumis des commentaires à la consultation du Département des Affaires, de l'Énergie et des Stratégies industrielles du Royaume-Uni, en vue de rétablir la confiance dans l'audit et la gouvernance d'entreprise.
- Par l'entremise de l'AGPC, nous avons fait part de nos commentaires au CFA Institute en réponse à sa consultation au sujet de la mise en place d'un code volontaire en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).
- Par l'entremise de la CCGG, nous avons fourni des commentaires sur de nombreuses soumissions aux organismes de réglementation canadiens et américains. En 2021, la CCGG a soumis aux organismes de réglementation dix lettres de commentaires que nous avons examinées et, le cas échéant, commentées.

En plus de nos engagements collaboratifs dans le cadre d'initiatives réglementaires, nous avons formulé des commentaires de manière directe. Il nous est aussi arrivé de rencontrer l'organisme de réglementation, par exemple pour parler des lignes directrices proposées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières en ce qui concerne les publications d'informations ESG pour les organismes de placement collectif.



## Rapport annuel 2021 de Gouvernance et investissement responsable

# Points de vue de l'équipe des placements

L'année 2021 a été jalonnée d'événements importants dans le domaine de l'ESG et de l'investissement responsable. Notre équipe Gouvernance et investissement responsable et nos équipes des placements surveillent constamment les tendances et les évolutions en matière d'ESG et d'investissement responsable. Vous trouverez ci-dessous les principaux points de vue de nos équipes des placements en matière d'ESG depuis 2021.

# Titres de créance de type ESG

## Équipe Titres à revenu fixe PH&N

L'univers des obligations de type ESG a continué de croître rapidement au cours de 2021. La taille du marché mondial des obligations vertes dépasse maintenant 3 000 milliards de dollars américains, et le Canada n'est pas en reste.<sup>15</sup> En 2021, l'univers des titres à revenu fixe canadiens a connu sa première obligation durable, émise par Bell Canada, et d'autres émetteurs du secteur financier sont arrivés sur le marché peu après. Nous avons aussi vu une première obligation liée à la durabilité (SLB), émise par Telus, puis le lancement d'une SLB par Enbridge Inc.

Les obligations vertes ont continué de dominer le marché des émissions de type ESG, compte tenu de l'intérêt d'un plus grand nombre de secteurs, notamment des entités de production d'énergie nucléaire, pour ce type de structure. Le marché s'est montré fortement demandeur de ces obligations. Les nouvelles émissions ont été bien accueillies, d'autant plus que certaines offraient un « greenium » (à savoir, les titres de créance de type ESG peuvent être assortis d'une « prime verte » par rapport aux titres de créance conventionnels du même émetteur). Comme un plus grand nombre de sociétés cherchent à tirer parti de cet univers, l'équipe doit rester vigilante pour comprendre l'utilisation finale des produits et la progression en fonction des principaux indicateurs de rendement, afin d'évaluer la valeur de ces émissions et la façon dont elles contribuent à la stratégie globale de durabilité de leur émetteur.

## Équipe Titres mondiaux à rendement élevé et obligations de catégorie investissement RBC

Tout au long de 2021, l'équipe a continué de surveiller l'évolution rapide de l'univers des obligations de type ESG. Étant donné que cet univers est relativement nouveau, l'équipe a accordé une attention particulière aux objectifs intégrés aux obligations. Parmi les obligations que l'équipe a examinées, bon nombre comprennent principalement des objectifs prospectifs. Cependant, nous observons une tendance des émetteurs à faire remonter la mesure des résultats dans le temps, afin de prendre en compte des projets déjà mis en œuvre. Ce faisant, ils s'assurent d'atteindre leurs objectifs de manière plus sûre ou plus prévisible. Par exemple, une obligation peut intégrer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2025, mais le projet auquel l'objectif est lié est en exploitation depuis 2018, ce qui aidera l'émetteur à atteindre plus facilement son objectif de 2025. Dans un tel cas, l'équipe pourrait remettre en question la solidité de l'objectif, et se demander si cet objectif reflète des initiatives nouvelles, créatrices de valeur, ou au contraire des projets existants et habituels.

Le fait d'intégrer des objectifs aux obligations de type ESG représente un pas dans la bonne direction, mais l'équipe doit continuer à faire preuve de diligence pour bien comprendre la catégorie d'actif et tenir les sociétés responsables de fixer des objectifs appropriés.

## Équipe Titres européens à revenu fixe RBC

Cette année, les marchés européens des titres de créance de catégorie investissement ont vu s'envoler les émissions de titres de créance de type ESG. Selon les données de Bloomberg, ces émissions ont représenté 28 % de l'ensemble des émissions de catégorie investissement en 2021, contre moins de 10 % en 2020. Ces titres de créance de type ESG ont inclus non seulement des obligations vertes, mais aussi des SLB, des obligations sociales et des obligations durables.

L'équipe a vu des titres de créance de type ESG apparaître dans différents secteurs, des services publics – où les obligations vertes sont devenues des instruments très courants – au commerce de détail, aux télécommunications et aux fabricants d'automobiles, entre autres.

Bien qu'une normalisation se dessine dans le cadre des obligations de type ESG, la terminologie peut encore présenter des incohérences. Pour plus de clarté, les références aux structures d'obligations de type ESG sont fondées sur les définitions ci-dessous.

**Obligations de type ESG :** Obligations qui présentent les caractéristiques suivantes : (A) les produits sont spécifiquement destinés à financer des projets ou des initiatives porteurs d'avantages environnementaux ou sociaux (p. ex., obligations vertes, obligations sociales, obligations durables) ; ou (B) l'émetteur a fixé des objectifs ESG qui ont une incidence sur les conditions financières de l'obligation (p. ex., obligations liées à la durabilité).

**Obligations vertes :** Obligations dont les produits sont destinés à financer des projets ou des initiatives qui présentent un avantage pour l'environnement. Par exemple, un projet de réduction des déchets ou la création d'un nouveau champ solaire.

**Obligations sociales :** Obligations dont les produits sont destinés à financer des projets ou des initiatives qui apportent des avantages sociaux. Par exemple, un projet visant à réduire les problèmes de santé dans une collectivité donnée, ou à financer des occasions d'apprentissage dans les quartiers à faible revenu.

**Obligations durables :** Obligations dont les produits sont destinés à financer des projets ou des initiatives qui présentent un avantage pour l'environnement ou la société.

**Obligations liées à la durabilité :** Obligations qui intègrent un objectif ESG pour l'émetteur. La capacité de l'émetteur à atteindre son objectif a une incidence sur les conditions financières de l'obligation. Par exemple, le coupon d'une obligation peut diminuer si l'émetteur parvient à réduire sa consommation d'eau de 30 % sur cinq ans.

<sup>15</sup> Game on! ESG debt issuance passes \$3 trillion with record speed. Bloomberg Intelligence. Le 21 juin 2021.





## Obligations mondiales à rendement élevé et obligations de catégorie d'investissement RBC

### Équipe Actions canadiennes PH&N

Basée en Colombie-Britannique, l'équipe a récemment pu constater l'énorme impact matériel des changements climatiques. Cet hiver, un certain nombre de rivières atmosphériques se sont succédé à toute vitesse dans la province. Ce phénomène a entraîné des pannes d'infrastructure sans précédent qui ont eu un effet paralysant sur les chaînes logistiques, non seulement dans les territoires directement touchés, mais aussi dans d'autres parties de l'Amérique du Nord. En raison du réchauffement climatique, ce type d'événements se produira de façon plus fréquente, et les sociétés doivent d'ores et déjà réfléchir à la façon dont elles feront face à de telles perturbations environnementales et opérationnelles dans le futur.

### Équipe Actions asiatiques RBC

Malgré les restrictions sur les voyages qui nous empêchent toujours de rencontrer les équipes de direction en personne, l'équipe continue de travailler avec les sociétés d'Asie-Pacifique dans lesquelles nous investissons, en les encourageant à améliorer leurs pratiques et leurs publications d'informations en matière d'ESG. En particulier, les risques et les occasions liés au climat ont été au centre des conversations. En 2021, l'équipe a travaillé sur une initiative de leadership avisé visant à analyser les engagements pris par les principales économies asiatiques en faveur d'une économie à zéro émission nette. À ce titre, nous avons discuté du rôle crucial de l'Asie dans la question des changements climatiques mondiaux, et des occasions de placement à long terme qui en découlent.

L'équipe a également participé activement à des forums d'investisseurs consacrés aux enjeux ESG et à la gouvernance d'entreprise dans le contexte propre à l'Asie et à la Chine. L'équipe a observé que les gouvernements déployaient de plus en plus d'efforts pour résoudre les problèmes sociaux structurels. Par exemple, le Japon – avec son nouveau Premier ministre

– et la Corée – dans la perspective des prochaines élections présidentielles – cherchent aussi à résoudre les problèmes sociaux. L'Asie continue de dominer la croissance économique mondiale, et son récent intérêt pour les critères ESG ajoute une dimension positive aux excellentes occasions de sélection des titres que l'équipe voit dans cette région.

### Équipe Titres d'État à revenu fixe, Marchés émergents RBC

Les changements climatiques ont pris le devant de la scène en 2021, et le sommet COP26 des Nations Unies à Glasgow est devenu le point de mire des médias. Bien que la COP26 n'ait pas répondu aux attentes les plus optimistes, la mobilisation et l'attention des dirigeants mondiaux ont clairement renforcé le message selon lequel la gestion du risque climatique demeurera un enjeu majeur à l'échelle mondiale dans un avenir prévisible. L'équipe Titres d'État à revenu fixe, Marchés émergents RBC a remarqué que la sensibilisation croissante au risque climatique, particulièrement au cours de la dernière année, a contribué à une rapide amélioration des données et des rapports, et conduit à une analyse plus approfondie des émetteurs souverains. La capacité de comprendre ces risques importants, et d'en tenir compte dans l'analyse des émetteurs souverains, est en progression constante. Par conséquent, le processus de l'équipe évolue également. L'amélioration de la couverture, de l'exactitude et de la pertinence des indicateurs tels que les émissions, l'exposition et les mesures politiques permettra à l'équipe de renforcer son processus d'évaluation de ces risques, et d'en tenir compte dans les stratégies d'obligations d'État des marchés émergents que l'équipe gère pour nos clients et porteurs de parts.

## Équipe Actions mondiales RBC

La date du 26 mai 2021 évoque une journée marquante. C'est ce jour-là qu'un tribunal de district des Pays-Bas a convenu avec les militants climatiques que Royal Dutch Shell devait réduire ses émissions de carbone de 45 % par rapport au niveau de 2019 d'ici 2030. Non seulement cette décision était sans précédent, mais elle était aussi de nature prospective, plutôt que rétrospective, comme l'équipe l'a constaté avec d'autres litiges impliquant des sociétés. Cette résolution pourrait marquer un moment où les litiges ont commencé à être utilisés pour influencer sur les changements climatiques.

Le même jour, les actionnaires d'Exxon Mobil ont élu à la majorité trois des quatre administrateurs proposés par l'actionnaire activiste Engine No. 1 au conseil d'administration de la société, dans le but d'accélérer la transition énergétique d'Exxon. Cela a démontré l'importance des changements climatiques aux yeux des investisseurs, ainsi que la puissance de la gérance.

La mobilisation joue un rôle important dans l'approche d'intégration des critères ESG adoptée par l'équipe. Les changements climatiques devraient demeurer au cœur de nos engagements en 2022, avec un accent particulier sur la distinction entre les mesures concrètes et les actes d'écoblanchiment. Par exemple, l'équipe examinera de près les engagements zéro émission nette des émetteurs, et incitera les émetteurs à adopter des objectifs basés sur la science. De plus, l'équipe scrutera les plans de transition climatique des émetteurs, en analysant la qualité de leurs programmes de compensation du carbone.

## Équipe Actions nord-américaines RBC

L'équipe a été témoin d'un essor en direction de la lutte contre les changements climatiques et de la décarbonisation de l'économie mondiale. Il a été encourageant de discuter avec les sociétés de la façon dont elles relèveront le défi de la réduction des émissions dans leurs activités, qu'elles appartiennent à des secteurs à fortes ou à faibles émissions de gaz à effet de serre.

La mise en adéquation des capitaux, des incitatifs et des stratégies avec les exigences de réduction des émissions, au cours des prochaines décennies, prend de plus en plus de poids dans notre analyse et par conséquent dans les discussions avec les sociétés.

Nous procédons actuellement à l'évaluation des incidences financières et des occasions émergeant de la transition énergétique dans de nombreux secteurs. L'équipe attend davantage de politiques et d'incitatifs en 2022, ce qui devrait pousser les sociétés et les particuliers à agir.

## Données ESG

### Équipe Placements quantitatifs, RBC

L'équipe gère les portefeuilles de placement d'après des modèles quantitatifs et systématiques. L'équipe reconnaît l'importance des risques associés aux mauvais résultats en matière d'ESG. En 2021, l'équipe a intégré les données ESG à ses modèles systématiques et à ses processus de placement afin de minimiser son exposition aux segments du marché présentant les caractéristiques ESG les plus faibles.

L'un des points importants à retenir du travail de l'équipe est la résilience de ses modèles systématiques par rapport à ces données ESG. Les stratégies de l'équipe exploitent les primes factorielles dans des marchés d'actions largement diversifiés. Même après avoir délaissé les sociétés présentant les caractéristiques ESG les plus faibles, les stratégies de l'équipe trouvent suffisamment d'occasions de maintenir le rendement prévu.

Un autre point à retenir du travail de l'équipe est que l'atténuation du risque lié aux critères ESG a des incidences variables d'une stratégie à l'autre. Par exemple, les stratégies de l'équipe qui exploitent les primes liées à un risque faible sont presque toujours axées sur les trois piliers ESG.<sup>16</sup> En revanche, les facteurs momentum et croissance présentent des expositions négatives importantes aux piliers ESG, environ la moitié du temps pour les stratégies de l'équipe. Par conséquent, lorsqu'on tient compte des caractéristiques ESG, l'atténuation du risque a moins d'incidence sur notre portefeuille de stratégies à faible volatilité que sur nos stratégies de base.

L'équipe continuera d'investir dans la recherche en matière d'ESG, en mettant l'accent sur l'incidence des expositions aux changements climatiques et l'exposition des sociétés à la transition climatique.

### Équipe Placements alternatifs RBC

Le rigoureux processus d'analyse fondamentale de l'équipe lui permet d'évaluer les scénarios de risque-rendement, et les facteurs ESG importants peuvent être pris en compte dans ces scénarios. Bien que les facteurs ESG apparaissent depuis un certain temps dans les publications des émetteurs et dans leurs présentations aux investisseurs, au cours de la dernière année l'équipe a constaté une amélioration notable de la divulgation des données ESG. De même, les équipes de direction mettent davantage l'accent sur les facteurs ESG qu'elles jugent importants pour renforcer leur communication.

Dans les stratégies de l'équipe, les données ESG provenant de fournisseurs tiers peuvent être plus limitées. Par conséquent, l'amélioration de la divulgation des données ESG directement fournies par les émetteurs, conjuguée à la plus grande disposition des émetteurs à discuter des enjeux ESG importants, aide l'équipe à avoir une vision plus globale des principaux risques et occasions associés à un placement donné.

<sup>16</sup> Selon les cotes des piliers environnement, social, et gouvernance attribuées par MSCI ESG Research LLC.

### Équipe Actions américaines de croissance RBC

L'année 2021 a été marquante pour bon nombre de sociétés à petite capitalisation détenues dans le portefeuille de l'équipe, qui ont réalisé des avancées considérables en direction de leurs objectifs « E » et « S ». Bon nombre de sociétés ont publié leurs premiers rapports sur la durabilité, tandis que les discussions sur les enjeux ESG, lors des téléconférences, sont passées d'une fréquence tout au plus annuelle à une fréquence trimestrielle dans bien des cas. Enfin, au cours du dernier cycle de bénéfices, de nombreux chefs des finances ont changé de rôle pour devenir chefs de la durabilité. C'est peut-être la statistique la plus révélatrice, étant donné que le chef des finances est généralement le dirigeant de deuxième ou de troisième rang dans une société. De l'avis de l'équipe, cela soulève la question de savoir si la durabilité deviendra une aptitude clé pour les cadres supérieurs à l'avenir.

Les sociétés à petite et moyenne capitalisation ont pris du retard dans l'adoption des principes ESG, par rapport aux plus grandes sociétés, souvent parce que leurs ressources plus limitées ne leur permettent pas d'allouer des employés à temps complet aux efforts ESG. Cela est en train de changer. Toutefois, comme les rapports sur la durabilité mettent en avant des objectifs généraux, il reste à savoir si ces sociétés à petite capitalisation seront en mesure d'atteindre systématiquement leurs objectifs ESG pluriannuels.

Plusieurs défis se sont présentés dans l'univers des sociétés à petite et moyenne capitalisation. Nous avons observé une tendance croissante de PAPE et de SAVS aux pratiques de gouvernance discutables, par exemple en ce qui concerne les structures d'actionnariat et les conseils d'administration qui en découlent. L'équipe a également constaté que de nombreux PAPE employaient des structures à double catégorie, ce qui limite les droits de vote des actionnaires minoritaires et implique que la société est contrôlée par une autre entité. En outre, une telle structure ne requiert pas le même degré de normes en matière de contrôle interne et de gouvernance générale.



## Gouvernance et diversité des genres dans les conseils d'administration

### Équipe Actions américaines de valeur et de base RBC

Au début de l'année, l'équipe a terminé un projet visant à identifier toutes les sociétés en portefeuille dont les conseils d'administration comptaient moins de 30 % de femmes. En ce qui concerne les votes par procuration, les directives de vote par procuration de RBC GMA exigent qu'au moins 30 % des sièges soient occupés par des femmes, et l'équipe augmente progressivement les seuils obligatoires depuis plusieurs années. Il peut s'écouler plusieurs années avant que le changement ne se reflète dans le conseil d'administration. L'équipe a donc conscience de l'importance d'aborder ce sujet au plus tôt, et continuera de dialoguer avec certaines équipes de direction à ce sujet.

L'équipe a également constaté que les sociétés de son univers de placement – les sociétés américaines à micro et petite capitalisation – sont moins susceptibles d'avoir adopté des pratiques de gouvernance avancées, lesquelles sont peut-être plus répandues dans les sociétés à grande capitalisation. Par conséquent, l'équipe accorde une attention particulière aux circonstances et aux différences qui caractérisent les structures et les pratiques de gouvernance. Un aspect que l'équipe a trouvé intéressant cette année est la valeur d'un membre du conseil d'administration disposant d'une longue expérience et d'un important réseau de relations, qui peut tirer parti des leçons apprises au sein d'autres conseils d'administration. Le partage des connaissances peut s'avérer très bénéfique, mais l'équipe doit trouver un équilibre entre cet avantage et l'accumulation excessive des mandats, dès lors que l'administrateur ne peut plus consacrer suffisamment de temps au conseil d'administration.

## Incidences de la technologie sur l'ESG

### Équipe Actions européennes RBC

L'un des principaux thèmes de recherche de l'équipe demeure l'incidence à long terme de l'innovation technologique, et en 2021 nous avons exploré les impacts environnementaux de la technologie. La technologie et la numérisation continuent de résoudre d'importants problèmes sociétaux et économiques, mais parfois, elles peuvent sembler incompatibles avec les efforts déployés dans le monde pour décarboniser les économies et réduire les impacts environnementaux. Par exemple, dans un monde de plus en plus numérisé, la consommation d'énergie due à la technologie est stupéfiante, que ce soit en raison des besoins informatiques, des exigences de stockage ou des cryptomonnaies. La technologie implique souvent une forte intensité de ressources à court et à moyen terme, ce qui peut mener à des projections alarmantes si nous extrapolons la



consommation actuelle. Toutefois, cette même technologie peut se traduire par une utilisation plus efficace de l'énergie ou une réduction de la consommation d'énergie à long terme. Dans le secteur des transports, le monde a sans cesse innové pour passer des locomotives à vapeur, qui brûlaient du charbon, aux moteurs à combustion interne, aux technologies hybrides, et enfin aux véhicules électriques. À présent, le monde est en train de migrer vers une économie à faibles émissions de carbone, plus durable. L'équipe doit donc incorporer divers horizons temporels à sa réflexion sur l'impact de la technologie sur l'environnement.

### Équipe Actions de marchés émergents RBC

En 2021, l'équipe a mené une étude approfondie au sujet des impacts de la technologie sur les enjeux ESG. Les nouvelles technologies présentent des défis liés aux critères ESG pour les entreprises, les investisseurs et les économies. Par exemple, les innovations technologiques ont amélioré l'accès aux services, rehaussé la sécurité alimentaire et amélioré la santé et la sécurité des travailleurs. Cela dit, ces mêmes innovations peuvent créer plus de déchets, consommer plus d'énergie et créer des perturbations sur le marché du travail. Par conséquent, les choses sont très nuancées. Ce qui est clair, cependant, est que la relation est complexe : d'une part, la technologie est un facteur essentiel de changement positif d'un point de vue social, économique et environnemental, mais d'autre part elle représente une menace importante pour les enjeux ESG. Aussi légitimes que soient les préoccupations, la technologie fait partie de nos vies. L'évaluation de l'importance relative par société, pays et sous-secteur est d'une importance vitale lorsque nous évaluons les risques et les occasions liés aux critères ESG dans le secteur de la technologie.

## Changements réglementaires

### Équipe Titres à revenu fixe BlueBay

Il ne fait aucun doute que la réglementation relative à l'ESG dans le secteur de l'investissement a dominé l'actualité de 2021, particulièrement en Europe. Les mesures prises par les décideurs et les organismes de réglementation sont une réponse directe au besoin d'atténuer les risques systémiques découlant des changements climatiques. Leur objectif est d'encourager les mouvements de capitaux vers des activités économiques plus durables, et d'assurer la transparence des pratiques des participants du marché afin de prévenir tout marketing trompeur (« écoblanchiment »). Bien qu'il soit nécessaire de mettre toutes les sociétés sur un pied d'égalité et de les encourager à adopter les meilleures pratiques, la mise en œuvre de cette approche s'avère compliquée pour les investisseurs et les émetteurs, compte tenu de la diversité des méthodes pour intégrer les critères ESG (qui reflète la diversité des priorités et des exigences des investisseurs en matière d'ESG), de la multitude de catégories d'actifs et du manque de données et d'outils.

Compte tenu de ces obstacles, l'équipe a constaté des retards dans l'établissement des cadres réglementaires et des calendriers de mise en œuvre pour certains règlements. Mais la direction générale est claire : les marchés financiers jouent un rôle essentiel dans la transition vers la durabilité, et les investisseurs devront montrer comment ils s'engagent dans cette voie de manière responsable et positive. Il existe des occasions claires, à condition d'adopter des méthodes rigoureuses pour intégrer les critères ESG aux pratiques et solutions de placement. Au cours de l'année 2021, l'équipe a continué d'approfondir ses efforts dans le domaine du placement ESG en créant des stratégies davantage axées sur les critères ESG, alors que sa clientèle d'investisseurs continue de manifester de l'intérêt pour ces offres.

### Équipe Titres américains à revenu fixe RBC

L'équipe a été encouragée par l'intérêt croissant du secteur pour les notions telles que « ESG », « impact », et « label vert » appliquées aux solutions de placement. Les investisseurs sont de plus en plus enclins à suivre ces stratégies, mais le manque de transparence et de cohérence dans la terminologie peut compliquer et alourdir les décisions relatives à la répartition des actifs. L'équipe se réjouit des nouvelles directives et du renforcement de la réglementation, car cela encouragera les gestionnaires à faire preuve de diligence à l'égard de leurs approches et aidera les investisseurs à déterminer quels placements sont en adéquation avec leurs objectifs.

## Mise en valeur immobilière

### Équipe Marchés privés et placements immobiliers RBC

En 2021, l'accent mis sur les critères ESG s'est intensifié sous tous les angles dans le secteur immobilier canadien. Du côté de l'occupant, l'équipe a constaté que les grands acteurs mondiaux cherchent à louer des espaces dans les bâtiments durables les plus efficaces et les mieux situés. Du côté administratif, les gouvernements ont pris des engagements financiers importants en faveur des infrastructures vertes et sociales. En vertu de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Du côté de l'offre, l'équipe observe des progrès impressionnants dans les technologies d'immeubles intelligents.



**Pour en savoir plus sur la démarche de RBC GMA en matière de gouvernance et d'investissement responsable, rendez-vous à [rbcgam.com/gir](https://rbcgam.com/gir).**

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC. Phillips, Hager & North gestion de placements est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au [www.rbcgam.com](https://www.rbcgam.com).

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.  
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2022